Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 08/07/2022

BOVETTI CHOCOLATS rappelle Petits œufs fourrés praliné chocolat noir bio



- Noms des modèles ou références concernés : **Petits œufs fourrés praliné chocolat noir bio - sachet 200g**
- Marque : **Bovetti Chocolats**
- **GTIN 3501940866000 Lot 059 Date limite de consommation 01/02/2023**
 GTIN 3501940866000 Lot 062 Date limite de consommation 11/01/2023
 GTIN 3501940866000 Lot 074 Date limite de consommation 01/02/2023
 GTIN 3501940866000 Lot 089 Date limite de consommation 28/02/2023
 GTIN 3501940866000 Lot 095 Date limite de consommation 28/02/2023
 GTIN 3501940866000 Lot 097 Date limite de consommation 28/02/2023
- Conditionnements : **Sachet 200g**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 02/03/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Régions : Nouvelle-Aquitaine**
- Distributeurs : **Le Marché Fermier (Ribérac) L'atelier du Bio (Peyssac) Bovetti Chocolats (Terrasson)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Erreur d'étiquetage incluant la présence non déclarée de lait (ingrédient potentiellement allergène)**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**
- Description complémentaire du risque : **Le produit contient du lait (non-étiqueté), ne pas consommer le produit si vous êtes allergique au lait. Si vous n'êtes pas allergique au lait en revanche, il n'y a aucun risque pour votre santé.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0553518141**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre